

Note Sur Le Blé De Noé Ou Blé Bleu

M. le comte Frank De Noé

To cite this article: M. le comte Frank De Noé (1857) Note Sur Le Blé De Noé Ou Blé Bleu, Bulletin de la Société Botanique de France, 4:3, 288-290, DOI: [10.1080/00378941.1857.10826196](https://doi.org/10.1080/00378941.1857.10826196)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/00378941.1857.10826196>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 86



View related articles [↗](#)

parents, tandis qu'ici ils n'agissent aujourd'hui que sur une terre dépeuplée et passent inaperçus. Bien certainement ils ont achevé autrefois la ruine des grands centres de population, déjà ébranlés et à demi détruits par d'autres causes ; aujourd'hui ils rendent inhabitables certaines localités, forcent des populations à changer de territoire, et créent de jour en jour de nouvelles difficultés qui viendront arrêter plus tard ceux qui voudront travailler à la régénération de ces malheureux pays.

Tout ce que je viens de vous exposer, mon cher confrère, sort un peu du domaine de la botanique ; mais après avoir lu les judicieuses réflexions de M. Germain de Saint-Pierre, je n'ai pu m'empêcher de vous présenter un triste exemple qui vient fortement à l'appui des idées qu'il a si bien développées.

M. Cosson dit que, d'après ses propres observations, le déboisement d'un assez grand nombre de localités montagneuses, en Algérie, a eu des résultats aussi fâcheux que ceux sur lesquels M. Gaillardot appelle justement l'attention.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

NOTE SUR LE BLÉ DE NOÉ OU BLÉ BLEU, par **M. le comte FRANK DE NOÉ.**

(Paris, mars 1857.)

*Illa seges demum votis respondet avari
Agricolæ.....*

(Georg., lib. I, v. 47.)

Il y a environ seize ans, nous nous promenions par un beau soleil de juin dans les plaines de Lectoure, département du Gers, avec feu le docteur Duffourc qui, aux connaissances médicales les plus étendues, joignait un ardent amour pour l'agriculture, lorsque tout à coup nos yeux furent frappés de l'aspect particulier d'un Blé prêt à être coupé. « Ah ! nous dit notre ami, vous apercevez là une espèce nouvelle ; elle mérite bien votre attention. Cultivez-la en Beauce, cette mère nourrice de Paris, et attendez-vous à des résultats heureux. » Nous suivîmes le conseil.

Depuis cette époque, ce Blé prospère admirablement en Beauce, et, sous le nom de *Blé de Noé*, donne lieu chaque année à des affaires de plus en plus importantes.

Nous croyons donc être agréable à nos confrères de la Société en leur présentant aujourd'hui une courte notice sur un Blé qui est déjà l'objet d'un grand commerce.

En 1826, un chargement de grains d'Odessa offrit à M. Planté, riche et intelligent meunier de Nérac, département de Lot-et-Garonne, une singu-

l'arité qu'il n'avait pas encore remarquée : c'étaient des grains beaucoup plus gros, d'une forme plus ronde, d'un jaune plus vif que ceux des Blés qu'il avait coutume de recevoir de ses correspondants. Il eut l'idée de les mettre à part et d'essayer d'en propager l'espèce. Il y réussit, et bientôt il considéra sa nouvelle acquisition comme très recommandable et payant les frais de sa naturalisation par des qualités solides.

Le nouveau Blé se distingue aisément des autres espèces de nos cultures : sa tige est plus courte, plus robuste ; son épi, gros, nourri et cylindrique, est toujours dressé et sans barbes, et sa maturité d'au moins quinze jours en avance sur celle des premiers. Jusqu'au moment de la récolte la plante est tout entière d'un beau glauque bleuâtre : de là la dénomination de *Blé bleu*, sous laquelle cette nouvelle espèce est désignée dans le Midi (1).

Déjà le Blé de M. Planté se faisait des amis dans le Gers, quand M. le docteur Duffoure quitta Paris en 1834 pour se livrer entièrement à l'agriculture. Il se retira à Bazin, propriété située près de Lectoure, qui devint bientôt entre ses mains la ferme-modèle du département. Il ne tarda pas à considérer avec intérêt le Blé bleu de M. Planté, et il fit de sa culture l'objet d'une étude particulière.

L'expérience lui apprit qu'aucune autre espèce de Blé ne réunissait à un plus haut degré l'avantage d'une maturité précoce à celui d'un rendement avantageux ; son seul défaut, si c'en est un, est de ne donner qu'une paille courte, mais robuste, et qui par là même offre peu de prise au vent ; aussi est-il peu exposé à verser. Le docteur Duffoure y vit avec raison un nouveau motif pour en recommander la culture.

Sollicité par le docteur Duffoure, comme nous l'avions été nous-même deux ans auparavant, M. Pérès, élève distingué de Roville, qui relevait notre ferme du Caumont, sise à l'Isle-de-Noé, département du Gers, de l'état de délabrement où l'avait laissée tomber l'incurie d'une vieille race de bordiers, M. Pérès, disons-nous, se détermina en 1842 à faire du Blé bleu une des bases de son agriculture. Depuis il n'a négligé aucun soin pour en étendre la renommée et la rendre durable. Grâce à son activité, la nouvelle race de Blé a obtenu la faveur des Darblay, des Rabourdin, des Thiroin, des Lefèvre et autres grands industriels qui viennent chaque année au Caumont s'approvisionner des semences qu'ils confient à leurs terres.

Maintenant comment le Blé bleu, avec 2 hectolitres semés en Beauce par nos soins en 1841, a-t-il pu changer de nom et arriver en 1856 au premier rang sur les marchés d'Étampes, de Chartres, d'Orléans et de Dourdan ? Il le doit à notre voisin et ami M. Péchard, de Provelu, près Ablis. Ce fermier actif et habile reconnu, après plusieurs années d'essais, que le Blé

(1) Ce Blé portait primitivement, dans le Midi, le nom de *Blé turc*, qu'il conserve encore dans quelques localités.

introduit par nous dans la Beauce donnait, en moyenne, 7 1/2-8 pour 1 dans les terres médiocres, et jusqu'à 16-18 pour 1 dans les fonds substantiels. Il se livra dès lors à sa culture avec une sorte d'enthousiasme, et par reconnaissance, disait-il, pour l'introducteur du nouveau Blé dans le pays, il voulut lui donner notre nom, qui est aussi celui du vieil inventeur de la Vigne; sa proposition fut acceptée.

Nous ne terminerons pas cette courte notice sans parler de l'aptitude du Blé de Noé à se transformer en Blé printanier ou marsais. Des expériences récentes ont établi d'une manière incontestable que, semé à l'entrée du printemps, il devient aussi beau et aussi productif que s'il l'eût été en octobre; mais il perd par là sa maturité hâtive. Cette propriété du Blé de Noé, qui n'avait pas été soupçonnée jusqu'ici de ceux qui ont contribué à le naturaliser dans notre pays, me paraît devoir être signalée comme un nouveau titre à l'attention des cultivateurs.

M. Duchartre appelle l'attention de la Société sur la faculté particulière que paraît avoir le Blé de Noé de passer de l'état de Blé d'hiver à l'état de Blé d'été.

M. Jamain dit avoir vu, aux environs de Paris, une variété de Blé glauque, à tige courte, ne versant pas, et à épis très gros, qui lui paraît être la même que celle dont parle M. de Noé.

M. Chatin met sous les yeux de la Société les dessins de son travail sur la germination du *Vallisneria*, et fait la communication suivante :

DE L'EXISTENCE DE RAPPORTS ENTRE LA NATURE DE L'ÉPIDERME ET CELLE
DU PARENCHYME DES FEUILLES, par M. AD. CHATIN.

Un coup d'œil jeté sur l'épiderme et le parenchyme des feuilles, dans l'ensemble des végétaux, fait aisément reconnaître l'existence de telles relations entre ces parties, qu'étant donné l'un des deux termes du rapport, on puisse, avec assez d'exactitude, connaître le second terme.

En négligeant, comme on est presque toujours forcé de le faire dans la coordination des faits d'histoire naturelle, quelques cas de transition, on reconnaît que l'épiderme des feuilles affecte deux états fort distincts l'un de l'autre : dans le premier de ces états, surtout commun parmi les plantes monocotylédones, l'épiderme des deux faces de la feuille est *identique*; dans le second état, l'épiderme de la face inférieure et celui de la face supérieure sont *dissemblables*.

Les deux épidermes d'une même feuille peuvent d'ailleurs différer :
a, par la forme ou l'agencement de leurs cellules, comme on le voit dans